

AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL,
HIVER MOINS SALÉ
NATURE PRÉSERVÉE

Pneus hiver conseillés

Objectif :
-25% de sel

VIGIE-NEIGE


haute
savoie
Conseil Général

www.cg74.fr/routes



HIVER MOINS SALÉ, NATURE PRÉSERVÉE, PNEUS HIVER CONSEILLÉS

En hiver en Haute-Savoie,
rouler sur la neige n'a rien d'anormal

Pendant un épisode neigeux et malgré les moyens mobilisés pour le service hivernal :

■ **il est matériellement impossible d'intervenir partout en même temps**

Selon la longueur du circuit, son traitement nécessite entre 2 et 5 heures. Durant les intempéries, plusieurs centimètres de neige peuvent donc s'accumuler sur la route entre deux passages de l'engin.

■ **les interventions ont leurs limites :**

- naturelles (chutes de neige en continu, pluies verglaçantes, congères, froid intense...);
- techniques (densité du trafic, inexpérience ou incivilité de certains automobilistes...).

Les moyens mis en œuvre par le Conseil Général pour le service hivernal s'appliquent à limiter les conséquences des intempéries sur l'activité du département. En aucun cas ils ne peuvent garantir l'absence de difficultés de circulation pour les usagers.

Un réseau routier exploité par le Département de plus de **3 000 km**, situé entre 400 et 1 800 m d'altitude.

Un département touristique avec également un **fort trafic** domicile-travail, où la neige fait partie du paysage.

Une organisation rigoureuse et éco-responsable

Objectif : - 25 % de sel sur les routes et dans la nature !

Depuis 2010, pour protéger l'environnement et éviter une consommation excessive de sel, le déneigement des chaussées s'effectue au moyen d'un raclage soigné, sans salage systématique.

Le sel sert désormais uniquement pour aider à retrouver rapidement une route normale après la fin de la chute de neige et pour lutter contre le verglas.

Dans les années 2006 à 2009, le tonnage moyen de sel utilisé était de 32 000 T, l'objectif est aujourd'hui de ramener cette quantité à 24 000 T.

Horaires d'intervention et niveaux de service :

Les interventions de déneigement visent à rendre le réseau praticable en roulant prudemment.

■ **Réseau principal 6h - 21h**

Ce créneau est étendu à la plage 5h - 22h sur le réseau à fort trafic.

■ **Réseau secondaire 8h - 19 h**

Il est traité au plus vite après le réseau principal.

Pour tenir ces objectifs,
le service débute généralement dès
3h et prend fin après 22h.





L'INFORMATION ROUTIÈRE

Le Conseil Général communique chaque jour les conditions de circulation sur les routes départementales de Haute-Savoie et la liste des cols fermés.

- Répondeur téléphonique : 04 50 33 20 74.
- Site internet : www.cg74.fr/rubrique_routes.
- Radios locales.

Des moyens importants

Un réseau routier sous haute surveillance pendant toute la période hivernale

Les services routiers du Conseil Général effectuent des patrouilles (généralement dès 3h00 du matin) pour surveiller les points sensibles du réseau, observer la formation de givre ou de verglas et déclencher les opérations de salage et de déneigement.

Pour les **3 000** km de routes départementales :

- **49** centres de déneigement
- **150** camions et chasse-neige
- **138** circuits de déneigement
- **450** agents.

Les gendarmes de Haute-Savoie se relaient également sur l'ensemble des axes routiers et autoroutiers pour assurer une mission de surveillance et de secours.

Sur l'ensemble du département :

- **50** unités territoriales
- **1 000** gendarmes dont **160** gendarmes de l'Escadron Départemental de Sécurité Routière équipés de **73** véhicules, sur les grands axes routiers.



En hiver, chaussez vos pneus hiver !

Le gain de sécurité du pneu hiver est incomparable avec son léger surcoût.

Les + du pneu "hiver"

- Une bien meilleure motricité sur la neige.
- Une réduction des distances de freinage sur la neige (divisées par deux).
- Une meilleure performance en dessous de 7° par rapport aux pneus été, même en l'absence de neige.
- Une diminution du risque d'aquaplaning grâce à la profondeur des structures.



Distance de freinage sur la neige à 50 km/h



Il faut à un pneu été **31 m de plus** pour s'arrêter sur la neige ! Mais avec un pneu hiver, la distance de freinage reste encore deux fois plus longue que sur route sèche.

Distance de freinage sur route mouillée à 80 km/h à une température inférieure à 7°C



Il faut à un pneu été **6 m de plus** pour s'arrêter !



Rappel : pneus hiver cloutés pour les voitures uniquement, autorisés du 15 novembre à fin mars, avec une limitation de vitesse à 90 km/h.



Rappel :

En présence de ce panneau, les chaînes sont obligatoires en cas de neige sur la route.



Les bons contacts

- Etat des routes Haute-Savoie 04 50 33 20 74
 - Site internet Conseil Général www.cg74.fr/rubrique/routes
 - Centre Régional d'Informations et de Circulation Routière 0826 022 022
 - Météo 0892 68 02 74 (0,34 TTC la mn)
 - Etat des routes Savoie 08 20 20 73 09
 - Etat des routes Ain 04 74 47 99 24
 - Conseil Général Haute-Savoie Routes 04 50 33 21 00
 - ATMB 04 50 25 20 00
 - AREA 04 72 14 20 91
 - Les radios locales
-
- Gendarmerie départementale de Haute-Savoie
 - Centre Opérationnel et de renseignements (jour et nuit) en cas d'urgence 17
-
- Postes provisoires dans les stations de sports d'hiver, de mi-décembre à fin avril :
 - Saint-Jean-de-Sixt / BT* Thônes 04 50 02 23 71
 - Argentière / BT* Chamonix 04 50 54 04 39
 - Avoriaz / BT* Morzine 04 50 74 11 41
 - Flaine / BT* Cluses 04 50 90 47 17
 - Les Carroz / BT* Cluses 04 50 90 00 41
 - Les Gets / BT* Taninges 04 50 79 70 70
 - Châtel / BT* Abondance 04 50 17 00 07

Retrouvez l'état des routes départementales
en temps réel sur
www.cg74.fr/routes

